

Envoyé en préfecture le 15/12/2014

Reçu en préfecture le 15/12/2014

Affiché le

SLO

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 11 décembre 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 5 décembre 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absentes excusées (ayant donné pouvoir) : Mme Karine BOPPE (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX)

Absents excusés : M. Alexandre MEZIERE, M. Dominique SERGENT, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT, Mme Delphine BERNADAT

N°14-7-14

Culture

Musée de la Résistance

Conventionnement City Pass
Lille Métropole

Rapport de :
M. Pierre ZIMMERMANN,
Adjoint délégué à la Culture

Dans le cadre du tourisme de réseau, le Musée de la Résistance figure depuis quelques années dans le livret City Pass de l'Office de Tourisme de Lille. Ce livret permet aux touristes en séjour dans la métropole de bénéficier d'un tarif forfaitaire pour la découverte des sites partenaires. Cette présence dans le City Pass donne au Musée de la Résistance une meilleure visibilité et permet de lui accorder une place parmi les partenaires privilégiés de l'Office de Tourisme de Lille.

En retour, le Musée doit s'engager à accorder aux titulaires du City Pass souscrit par l'intermédiaire de l'office de tourisme un tarif préférentiel.

Nous proposons donc à la signature la Convention pour l'année 2015, et vous proposons de voter l'application du tarif réduit (soit 4,50€ par entrée) pour chaque pass remis au Musée.

Travaux préparatoires
CA du 25 novembre 2014
CG du 02 décembre 2014



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire